

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE****4EME REUNION DE 2017****Séance du 18 octobre 2017**CD20171018_40
id. 3474

L'an deux mille dix sept, le dix huit octobre , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAREGES, Mme BAULU, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, Mme TURELLA-BAYOL, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme DEBIAIS (pouvoir à M. HENRYOT), Mme MORVAN (pouvoir à M. DESCAZEAUX), M. ROGER (pouvoir à Mme NEGRE)

Nombre de membres du Conseil Départemental : 30

Quorum :16

Le quorum légal étant atteint, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

**ACQUISITION DE 49 CHARTES CONCERNANT LA SEIGNEURIE
DE CAYLUS AU XIVE SIÈCLE**

Un lot de 49 chartes en parchemin du XIV^{ème} siècle concernant la seigneurie de Caylus a été proposé aux archives départementales par un marchand hollandais au prix de 14 800 €. Ces documents anciens sont d'autant plus intéressants qu'ils complètent un

autre lot de 28 actes de la même époque que les archives départementales détiennent déjà. Ces archives privées complètent de manière remarquable le fonds communal de Caylus, dont les pièces les plus anciennes remontent à la fin du XIV^{ème} (1392).

Afin d'éviter que cet ensemble d'une rare cohérence géographique et chronologique ne soit dispersé pièce à pièce, les archives départementales en ont fait l'achat sur leur ligne 216 315 (collections).

Il est précisé que le service interministériel des Archives de France, sollicité pour une subvention, s'est engagé à attribuer une aide de 5 000 €, soit le tiers du coût total.

*
* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission culture et patrimoine

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Ratifie l'inscription d'un crédit de paiement de 15 000 € à l'article 216, sous-fonction 315 du budget départemental pour l'acquisition de 49 chartes en parchemin du XIV^{ème} siècle concernant la seigneurie de Caylus ;
- Autorise Monsieur le Président à solliciter le Service interministériel des Archives de France pour le versement d'une subvention de 5 000 €.

Adopté à l'unanimité.

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC